

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 janvier 2023

# « Larmes de sirène » sur le littoral : la Région porte plainte contre X

A la suite du déversement sur les plages de notre littoral d'une quantité très importante de granulés plastiques industriels, que le ministre de l'Ecologie Christophe Béchu a qualifié de « cauchemar environnemental », Christelle Morançais, au titre des compétences de la Région en matière de biodiversité, a décidé de porter une plainte contre X devant le procureur de la République.

*« Cette plainte vient témoigner de notre soutien aux élus et aux populations du littoral, qui voient leur écosystème abîmé par cette pollution extrêmement invasive et dont les conséquences dramatiques pour la faune et la flore risquent de se mesurer sur le long terme. C'est aussi le témoignage d'une profonde colère à l'encontre des Etats qui, à la différence de la France, n'ont rien engagé pour mieux encadrer l'utilisation de ces procédés industriels qui, par la faute d'entreprises délinquantes, dévastent nos océans, nos eaux et notre nature. Il faut à tout prix parvenir à établir des responsabilités. Mais, plus fondamentalement, la seule réponse à cette catastrophe vaut pour l'avenir : il faut obtenir à l'échelle internationale un encadrement beaucoup plus strict de la production et de l'exploitation de ces granulés »,* indique la présidente de Région.